LEMA

EUSKAL INDARRA, ZU ZIRA !

LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !

N°196 Zkia - Janvier 2015ko Urtarrila

HILABETEKARIA
MENSUEL : 2 €



Proches de vous !

Zutaz hurbil !

Urte berri on

Département
et intercommunalité
p. 2

PDE
p. 4

Changement climatique
p. 18-19

Jean Louis Dulac
p. 20

www.eaj-pnb.eu

Jeltzaleak / Les Démocrates Basques

eaj
pnb

Une réforme territoriale qui prend son temps

L'Assemblée nationale vient d'adopter en deuxième lecture la nouvelle carte des Régions, dont Lema s'est fait l'écho le mois dernier. Le Sénat a commencé mi-décembre à examiner la future loi de nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe ». C'est assurément la partie la plus importante de l'Acte III de la décentralisation tant attendu. En Janvier, la loi « MAPTAM » avait déjà renforcé les intercommunalités à fiscalité propre et créé les métropoles urbaines.

Vers une hyper spécialisation ?

La «clause de compétence générale» fondait depuis 1982 la grande capacité des collectivités locales à promouvoir, porter et financer de multiples projets de développement et d'équipement. Elle répondait à une définition simple : ce qui n'est pas interdit, et ce qui n'est pas attribué de façon exclusive à une autre collectivité, est autorisé. Devant le recul de l'Etat dans les territoires, devant le tassement des ressources locales, les collectivités ont joué les synergies par le biais des «financements croisés » et des complémentarités, non sans quelques effets pervers et quelques redondances parfois. Depuis 35 ans, les collectivités, au premier rang desquelles les régions et des intercommunalités (communautés urbaines, d'agglomération, de communes), ont su déployer un niveau remarquable de liberté et d'initiative. La suppression de la « clause de compétence générale » va re-verrouiller le système, brider l'innovation et transformer un peu plus les collectivités en « guichets » déconcentrés, comme le sont déjà les départements en matière d'action sociale. Aux termes du projet de loi, seuls devraient subsister des compétences partagées dans le domaine du tourisme, de la culture et du sport. Il n'en serait plus ainsi en matière environnementale. Les débats parlementaires s'annoncent houleux sur le sujet.

La disparition des départements ?

La nouvelle carte des régions était l'apéritif. La possible disparition des départements sera le plat principal de la réforme. Et l'on risque de rester finalement sur sa faim... Le Gouvernement Valls avait eu le courage de remettre en cause l'existence même des départements (vieux de plus de deux siècles), mais déjà la levée de boucliers est totale. Et déjà le Gouvernement recule. Selon le Premier ministre, les départements ruraux pourraient être maintenus. Mais mis à part les départements de la couronne parisienne, quels départements ne sont pas ruraux ?



Voilà près de 15 ans, le département était l'horizon de nombreux Basques !

Le projet de loi NOTRe entend pourtant recentrer les départements sur les solidarités sociales et territoriales, et annonce la couleur : *« (...) le débat pourra s'engager sereinement sur les modalités de suppression des conseils départementaux à l'horizon 2020, pour aboutir à une révision constitutionnelle avant cette date »*. La suppression des départements, doit se résumer en une seule question : quelle(s) autre(s) collectivité(s) récupérera(ont) les compétences des conseils départementaux, notamment l'aide sociale ?

Le projet de loi NOTRe prévoit déjà de « délester » les conseils généraux des routes départementales (janvier 2017), des collèges et de leurs personnels non enseignants (septembre 2017), des transports interurbains et scolaires (janvier et septembre 2017), des ports départementaux, des schémas de gestion des déchets...

Une intégration intercommunale

Il y a au moins une constante dans la stratégie de l'Etat depuis vingt ans : l'organisation territoriale et décentralisée de la République s'appuie chaque jour davantage sur le couple « régions-intercommunalité à fiscalité propre ». Le principal enjeu du troisième volet de la réforme territoriale n'est pas tellement dans la répartition des compétences, mais dans la simplification de la carte intercommunale et dans une plus grande efficacité de la coopération intercommunale.

Le Gouvernement a déjà fait connaître ses deux « armes secrètes » : le relèvement du seuil démographique des Communautés de communes et d'Agglomération à 20 000 habitants, et le pouvoir unilatéral des préfets pour opérer la fusion-modification du périmètre des EPCI à fiscalité propre. Et déjà, le Premier ministre semble reculer sur le seuil démographique. Il a déclaré en octobre dernier devant le Sénat que, dans certains cas, *« il faudra adapter le seuil démographique en tenant compte de la topographie, de la densité de population et du nombre de communes »*, notamment en zone de montagne... Seule reste non négociable à ce jour la disparition des multiples syndicats intercommunaux.

Un amendement « Pays Basque » ?

L'autisme du Parlement sur le sort institutionnel du Pays Basque se mesure à l'échec des puissants lobbies breton et alsacien pour obtenir, dans le premier cas, le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, et dans le second, l'inscription de la « collectivité unique » d'Alsace dans le projet de loi NOTRe. L'un et l'autre ont été rejetés par le Sénat dès le mois d'octobre... Sans renoncer à nos objectifs, il faut se tourner résolument vers le projet de « communauté d'agglomération » unique pour Iparralde. Bon sens et efficacité sont nos seuls espoirs à court terme.

Manu



L'économie circulaire... Tout le monde ne veut pas d'un Stop-Pub !

A l'heure du numérique, d'internet et du QR code, la communication subit la dématérialisation de plein fouet. Sensible à l'Histoire du papier, et étant persuadé qu'il a un rôle majeur encore à jouer, une sensibilisation voire une prise de conscience ''citoyenne" me semble importante.
Ce pavé ne permettant pas de faire l'apologie de la noblesse de ce matériau, une des étapes de sa vie, sera déclinée dans ces quelques lignes. Le développement durable constitue un atout majeur qui dynamise l'emploi et améliore notre compétitivité.

Recycler le papier, un impératif

Promouvoir le papier recyclable comme nouvelle énergie apparaît plus que nécessaire. Les emplois de proximité, non délocalisables, générés par cette '' matière première '' s'imposent comme non négligeables. Il faut savoir que tous les papiers ont plusieurs vies (environ 5), ce support a un process industriel de recyclage qui fait valoir 90 % d'économie d'eau, une dépense énergétique divisée par 3 et un taux d'émission de CO_2 réduit de moitié. Loin de l'image qu'on lui attribue parfois, le papier est écologiquement vertueux, c'est le matériau le plus recyclé. On doit prendre conscience qu'un journal, un annuaire, un imprimé publicitaire, un magazine peuvent donner vie à un autre support si le geste de tri est respecté. Nos communautés de communes et d'agglomération qui organisent la collecte sélective font des efforts formidables, nos vieux papiers d'hier sont des ressources disponibles et compétitives pour demain.

Des marges de progression

C'est un projet d'économie circulaire qui s'est mis en place et que nous devons développer. En ces temps de crise, ce gisement de papier usagé doit être optimisé. En France moins de 50% du papier est trié et recyclé, la marge de développement est conséquente. Cette matière accusée à tort de la déforestation de la planète mérite un peu de considération…
« le papier ayant plus de mémoire que les hommes » (Eric-Emmanuel Schmitt)

Pako Arizmendi



EADren kongresuan, Andoni Ortuzar, EAJ-PNBren Lehendakaria, Jean Claude Juncker, Europar Batzorde buruarekin eta François Bayrou, EADko kidearekin

Lors du congrès du Parti Démocrate Européen (PDE), Andoni Ortuzar, président d'EAJ-PNB avec Jean Claude Juncker, président de la Commission Européenne et François Bayrou, un partenaire du PDE

Gazteak, lehiakortasuna eta berdintasuna

EBBren presidente Andoni Ortuzar Europar Alderdi Demokrataren seigarren kongresuan parte hartu du EAJ-PNBren ordezkaritzako buru, joan den Abendoaren 10 eta 11an Bruselen. EAD-PDEren kongresua Bruselan egin da 17 herrialde eta naziotako talde politikoen parte hartzearekin.

EAJ-PNBk hiru gai nagusi sartzea lortu izan du Europar Alderdi Demokrataren Osoko Bilkurak Bruselan 17 herrialde eta nazioetako talde politikoen parte hartzearekin egin duen Kongresuan hartu duen azken erabakian. Gazte enpleguaren sustapenak behar duen bultzada berezi eta erabakigarria ; lehiakortasunaren aldeko apustua, hazkunde ekonomikorako funtsezko tresna den heinean ; eta eliteen eta krisialdiaren zartakoa gogorren nozitu duten gizarte taldeen artean hazi den desberdintasunaren kontrako borroka dira talde jeltzaleak EADk bere Osoko Bilkuran identifikatu dituen lehentasun eta erronken zerrendan sartu dituen hiru gai nagusiak.

Harreman ona Juncker-ekin

Europar Batzordeko presidente Jean-Claude Juncker-ek, eta Europar Parlamentuan ALDE Group taldeko bozeramaile Guy Verhofstadt-ek EAJren Kongresuan parte hartu eta hitz egin dute agintari gonbidatu gisa. Ortuzarrek minutu batzuetan Juncker eta Verhofstadt-ekin hitz egiteko aukera izan du. Junckerek Ortuzarri gogoratu dio berak eta bere alderdiak bere garaian EAJ Nazioarteko Talde Demokrata Kristautik kanporatzearen kontrako bozka eman zuela, Jose María Aznaren Talde Popularrak bultzatu zuen kanporaketan, hain zuzen.

EADk gaur aldarrikatu du bere sorreratik duen egitekoa eta bere orientazio politikoa *«Alderdi Popularreko kontserbadoreena eta Europar beste familia politikoena ez bezalakoa, bereziki europar integrazio sakon eta berritzailea sustatzeko orduan»*.

Era berean, EADren Kongresuak onartu du Europar Parlamentuko EDP-ALDE Taldeko kideek Jean-Claude Junckerri Europar Batzordeko buru gisa emandako babes kritikoa *«populismoari eta muturreko jarrerei muga jarriko dion gehiengoa bermatze aldera»*. Era berean PDEk adierazi du erabat babesten duela Juncker buru den Batzordeak, hazkunde ekonomikoa eta enplegua sortzea helburu, inbertsio handiak gauzatzeko diseinatu duen inbertsio plana. Bere ebazpenen artean, EADren Kongresuak formalki



I. Goikoetxeta, Kanpo harremanetarako arduraduna EBBn (ezkerrean), A. Ortuzar eta I. Bilbao

adierazi duenez *«politikari europazaleek ezin dira defentsa-jarreran edo isilik geratu populismoak hazten doazela ikusita. Europar balore eta ekimenen aldeko borrokak europar hiritarren bihotza,izpiritua eta adostasuna irabazi behar du. Hori da Europar Alderdi Demokrataren helburua eta jomuga»*.

Suspertze ekonomikoaren alde

"Gaur bultzada eman diogu gure alderdiaren ideario europazaleari» adierazi du Andoni Ortuzarrek gailurra bukatutakoan. *«Ikusi egin dugu Europak une honetan etsipen unea bizi duela. Europar hauteskundeen ondoren, herrialde askotan Europaren kontrako ahots batzuk sortu dira, baina ez Europa indartsuagoa eskatzeko,baizik eta Europaren kontra eta xenofobia sentimendu handiarekin, muturreko jarrerarekin, gustuko ez dugun integrismo estatalistarekin. Babes hori Europa batu batentzat nahiko genuke, baina ez edozein Europarentzat. Guk beste Europa nahi dugu, ez une honetan eraikitzen ari dena. Pertsonen Europa nahi dugu, sozialagoa eta bidezkoagoa, hiritarrengandik hurbila. Eta Kongresuan aurkeztu ditugun ebazpen proposamenak ildo horretatik joan dira : gazte enplegua; desberdintasunaren kontrako borroka, ezin baita lehen eta bigarren mailako Europa bat egotea ; eta, hori horrela izan dadin, Europak lehiakor izan behar du, hazi behar du, eta hazteko ezin dira soilik austeritate politikak martxan jarri: hazkunderako politikak egin behar dira, hortik enplegua sor dadin ».*

EADren Kongresuan, Juncker-ek suspertze ekonomikorako eta enplegu sorrerarako 320.000 euroko inbertsioa aurreikusten duen plana azaldu du, gaur bertan argitara atera dena. Horren inguruan galdetuta, Ortuzarrek baieztatu du EAJ-PNBk eta PDE taldeak plan horri « babes kritikoa» eman diotela. *« Guk nahiago genuke plan hori 300.000 eurotara baino, 700.000 eurotara hurbiltzea, baina azpimarragarri iruditzen zaigu europar egitasmoak babestuko dituen plan hau, eta laguntzeko moduko gauza da gure aburuz. Egitasmo horiek ekonomiaren, energia sektorearen, garraioan eta esparru digitaleko sektore indartsu eta bultzatzaileetan izatea bilatuko dugu, esparru horietan sortzen baitira benetako mugak. Gaurko Europako mugak ez dira soilik monolitoak,baizik eta Euskadin energi sistema osoan dugun botila lepoa, edo Euskaditik Europarekin edo Mesetarekin trenez lotzeko ditugun arazoak. Gure ustez, lehen aldiz, diru-laguntasunen planetik irteteko ahalegina da. Urte askotan, Europa behitzat jo izan dugu, denak etorri izan gara behia jeztera eta diru laguntasunak jasotzera. Bada garaia planak egiturazkoak izan daitezela eta diru laguntasunak baino jarduera planak izan daitezela. Eta hori ere ondo iruditzen zaigu ».*

Les élections locales à l'horizon

Municipales et provinciales du printemps 2015 déjà à l'ordre du jour des partis, compliquent plus qu'à l'ordinaire la gouvernance du lehendakari Urkullu.

Un peu plus de deux ans qu'Iñigo Urkullu (parvenu à mi-mandat) a pris les rênes de la Communauté autonome.
Bien que conforté par un pacte (il ne s'agit pas d'un gouvernement de coalition) noué avec les socialistes d'Euskadi, il continue de diriger la région en minorité, ceci supposant la recherche constante d'accords avec d'autres partis politiques. La perspective des élections municipales et provinciales - renouvellement des Diputacions d'Alava, Biscaye, et Gipuzkoa - prévues au printemps 2015 n'est pas pour lui faciliter la tâche ! L'adoption du budget 2015 de la CAV, n'a été rendue possible que grâce au PSE. Comme en Biscaye d'ailleurs où EAJ PNB et PSE se sont prêté main forte afin d'éviter la prorogation du budget 2014. Dans la Communauté forale de Navarre, notons-le, la présidente du Gouvernement régional Yolanda Barcina (UPN , droite régionaliste) a dû se résoudre à proroger son budget pour la troisième année consécutive !

Un soutien à minima

Mais revenons au Parlement basque où le PP avait donc annoncé la couleur le 15 décembre (avant le vote définitif fixé au 23 décembre) par la voix de sa présidente Arantza Quiroga : pas question pour les populaires d'aller comme en 2014, dans le sens du PNB ! Ceci a obligé le PSE (16 parlementaires) tenu par son pacte avec le PNB à engager les six voix indispensables au PNB (27 parlementaires sur 75) pour constituer la majorité nécessaire (33 voix) face à



Ricardo Gatzagaetxebarria, le ministre en charge du budget

l'opposition PP, Bildu et UPyD ,10 des 16 parlementaires socialistes s'étant engagés à s'abstenir… Selon un mode opératoire exceptionnel dont le parlement avait connu un précédent spectaculaire, une dizaine d'années auparavant, lors du vote du Plan Ibarretxe, lequel fut (à la surprise générale) approuvé grâce au soutien partiel de la gauche abertzale d' Arnaldo Otegi.

Un plan I+D

Iñigo Urkullu a l'habitude de dire qu'une vie politique bien comprise est affaire de réalisme et de bonne volonté... Mais au fil des deux ans écoulés, le Lehendakari a pu observer à quel point le gouvernement espagnol de Mariano Rajoy en est éloigné, qui reste sourd à ses requêtes. Elles touchent les questions relatives à la vie institutionnelle Etat/Euskadi comme le Cupo, la politique pénitentiaire, l'Y basque, mais aussi la réactualisation du statut d'autonomie et le processus de paix sujets majeurs de préoccupation pour le gouvernement basque avec l'économie. 2015 tiendra-t-elle les promesses de sursaut économique annoncées ? Le gouvernement basque a confirmé ces jours derniers qu'il entend quoiqu'il en soit « révolutionner » le secteur Recherche et Développement I+D (Investigacion y Desarrrollo) par le biais d'un plan public/privé Ciencia, Tecnologia e Innovacion Euskadi 2020, doté d'environ 11 milliards d'euros d'accompagnement. Pari ambitieux mais sans aucun doute nécessaire.

Cartes de la mémoire. Jonan Fernandez qui dirige la structure Paz y convivencia (Paix et convivance) créée par le gouvernement basque espère avoir bouclé pour l'automne 2015 un tableau précis de « toutes » les atteintes au droit à la vie ayant un lien avec le conflit basque perpétrées dans les communes d'Euskadi de 1960 à 2010. Enorme travail déjà réalisé pour Donosti, Vitoria- Gasteiz et Bilbao.

MCC. Javier Sotil nouveau président de Corporacion Mondragon, a pris officiellement ses fonctions à l'issue d'un congrés tenu le 15 décembre à Saint-Sébastien. Objectifs : esprit coopératif et solidarité inter-coopératives mais aussi compétitivité accrue et réactivité sans faille dans un monde en perpétuel mouvement.



Jonan Fernandez, lors d'un Lema Eguna

Souvenir. Miren Lasquibar Irurzun qui s'est éteinte dernièrement à 89 ans, était issue d'une famille toute dévouée à la cause patriotique basque et à l'euskara. Exilée à Ciboure, elle s'impliqua dans la résistance française et regagna Bilbao en 1952. Son appartement de l'Alameda Rekalde abrita le siège clandestin d'EAJ PNV « en el Interior », selon l'appellation de l'époque.

Des régions technocratiques inefficaces (II et fin)

Cette réforme territoriale privilégie les métropoles. Elle a quasiment occulté des enjeux forts comme l'identité culturelle porteuse de sens et atout de développement, mais aussi la montée en puissance des pouvoirs locaux. Nous abordons un troisième enjeu : la faiblesse des régions françaises tout en relativisant l'importance des arguments présentés en appui de cette réforme.

Des régions françaises trop faibles

Le troisième enjeu est spécifiquement français, lié aux deux premiers : celui du déclassement des régions françaises, hormis l'Ile de France. Le 21 mars 2013, Eurostat, l'Institut Européen de la Statistique a rendu public un classement pour 2010, des régions des 27 Etats membres en fonction de deux indicateurs : leur richesse, à savoir le PIB/habitant et le pouvoir d'achat moyen, le SPA (Standard Pouvoir d'Achat), à savoir la richesse produite en tenant compte du niveau des prix. Seule l'Ile de France est dans le club des 41 régions dont le pouvoir d'achat est supérieur à 25% de la moyenne européenne. Huit régions allemandes, cinq des Pays Bas, d'Autriche, 4 régions belges, 3 en Espagne, dont Euskadi et la Navarre, 3 en Italie, au Royaume-Uni ou encore 2 en Finlande ou en Suède font partie de cette «élite régionale ». A noter que les régions scandinaves sont pénalisées par un niveau élevé de leur prix.

Seules 4 régions françaises sur 22 (sans tenir compte de l'Outre-mer) sont au niveau ou au-dessus de la moyenne européenne, équivalente à 100, L'Alsace (100), PACA (102), Rhône-Alpes (108) et ... l'Ile de France à 180, classée 5ème ! Le second Rhône-Alpes est déjà au 84e rang, sur 270 régions européennes. L'Aquitaine est 136ème.

Même au plus fort de la crise économique, l'Espagne comptait 7 régions sur 17 au-dessus de la moyenne européenne : la Communauté Autonome Basque ou Euskadi, 1ère, avec un indice de 132, 28ème région européenne, suivie de Madrid (129), la Navarre (126), la Catalogne (116), l'Aragon (111), la Rioja (110) et les Iles Baléares (105).

Même avec le seul critère de la richesse par habitant, Euskadi comme Madrid sont devant Rhône-Alpes et la Navarre est devant PACA.

La taille des Régions françaises actuelles, déjà dans la moyenne européenne. Vu la disparité existante, la notion de « taille européenne » n'a pas de sens.

Pays	Superficie moyenne d'une Région/Länder (km2)	Population moyenne d'une Région/Länder (en million d'hab)
France (métropole)	25 090	2,92 millions
Suède	21 426	0,46 millions
Danemark	8 600	1,12 million
Norvège	17 052	0,26 million
Allemagne	22 312	5,16 millions
Autriche	9 333	0,94 million
Italie	15 050	3,05 millions
Espagne	29 764	2,97 millions

Selon un autre critère purement économique, celui de l'Indice de Compétitivité Régionale (RCI), Eurostat, dans son étude « Focus sur la compétitivité régionale », place en 2013, la France dans une situation intermédiaire entre les pays du nord et ceux du Sud. Elle devance en moyenne l'Italie, l'Espagne et le Portugal mais est devancée par tous les autres voisins et les pays scandinaves. Sur une moyenne européenne à 0, 9 régions sont au-dessus alors que 13 sont en dessous. Les 9 régions gagnantes sont : l'Ile de France (au dessus de 1) et 8 régions dans une tranche comprise entre 0 et 0,50 : Midi Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes, la Bretagne, l'Alsace, Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Haute Normandie. La France, pays épris d'égalité est même le plus inégalitaire des pays européens selon cet indice de compétitivité par région.

Le grand faible et le petit puissant

Aquitaine-Poitou Charentes-Limousin

Superficie :	*84 096 km2*
Population :	*5 910 000*
Budget 2014 :	*2.538 (millions €)*
Richesse (PIB) par habitant :	*24 945 €*

Euskadi

Superficie :	*7 234 km2*
Population :	*2 193 000*
Budget 2014 :	*10.215 (millions €)*
Richesse (PIB) par habitant :	*30 200 €*

Des enjeux secondaires

L'illusion de la taille

Les arguments avancés pour justifier ces méga-régions sont secondaires. L'argument de la taille pour peser est à relativiser, tant au niveau national qu'au niveau européen. L'Etat n'aura certes que 13 interlocuteurs au lieu de 22. Chaque interlocuteur sera plus fort pour défendre ses projets prioritaires, ceux de sa métropole. Cette logique du poids régional est directement liée au manque de compétences et de moyens des régions. La nécessité de plaider ses dossiers devant l'Etat est proportionnel à la capacité des régions à financer, en totalité ou en grande partie leurs ambitions. L'Union Européenne finance ses projets, en fonction de leur qualité intrinsèque, dans des programmes concurrentiels. Le programme de relance de 315 milliards d'euros de la commission Juncker s'inscrit dans cette exigence.

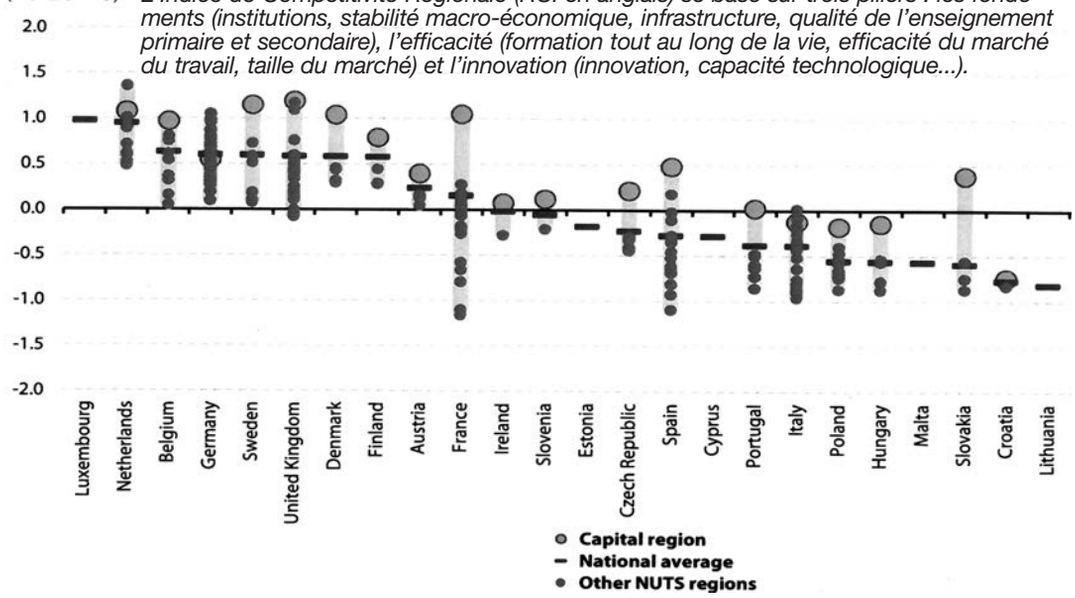
Restent les programmes directement pilotés par Paris et de plus en plus par Bruxelles, comme les projets d'infrastructures. Un travail de lobbying est effectivement indispensable. Les coopérations interrégionales sont des instruments efficaces pour mener à bien ce lobbying (cf page 12). Les moyens mobilisés par les régions pour être présents à Bruxelles sont également essentiels. On en revient à la limite budgétaire des régions françaises.

Si cet argument du poids était décisif, pourquoi les petites régions européennes, comme le Val d'Aoste, en Italie, la Navarre, la Rioja ou les Iles Ba-

léares, en Espagne ou Brême, en Allemagne sont parmi les plus prospères de leur pays respectif ?

La grande taille multiplierait les partenariats, les mises en réseau. Les synergies dans l'aéronautique, les vins et spiritueux, les grandes écoles spécialisées, la façade maritime seront formidables, dans la nouvelle méga Aquitaine. Outre que chaque combinaison de régions apportait son lot de synergie, là encore, ces mises en réseau profiteront si elles se réalisent, en priorité à la métropole régionale puisque faute de moyens, la capacité à générer des partenariats ira à l'essentiel. En quoi passer de deux administrations régionales à une seule administration changera fondamentalement la donne pour de nouvelles synergies ?

Figure 15.1: Regional disparities in the competitiveness index, by NUTS 2 regions, 2013 (¹)
(EU-28 = 0)



L'Indice de Compétitivité Régionale (RCI en anglais) se base sur trois piliers : les fondements (institutions, stabilité macro-économique, infrastructure, qualité de l'enseignement primaire et secondaire), l'efficacité (formation tout au long de la vie, efficacité du marché du travail, taille du marché) et l'innovation (innovation, capacité technologique...).



Le Val d'Aoste et ses 120 000 habitants, une région autonome italienne, la plus petite et la 2e la plus prospère du pays !

Et en parallèle, combien de dé-synergies ? Des acteurs d'un secteur sans intérêt commun et qui se battront pour obtenir chacun un maximum de subventions ? Par ailleurs, chacune des intercommunalités même réunies auront-elles les moyens d'organiser au mieux leur territoire pour valoriser leurs atouts locaux ? Les synergies c'est bien, valoriser les spécificités locales comme le font les « petites » régions européennes, c'est aussi bien !

Des économies de bout de chandelle

L'argument des économies à réaliser par la fusion des régions est également secondaire. Les régions représentent 12% du budget des Collectivités Territoriales, en 2012 et moins de 2,5% des dépenses publiques globales, en tenant compte des budgets de l'Etat central, des collectivités locales et de la Sécurité Sociale. En 2012, l'ensemble des régions avaient un budget global de 28 milliards d'euros. De surcroît, 38.5% du budget régional est consacré aux investissements, soit la part la plus élevée des Collectivités Territoriales. Alors que l'Etat central est responsable à 80% de la dette publique, l'ensemble des Collectivités Territoriales participent à 9% de cette dette (0.9% pour les régions) et la Sécurité Sociale à 11%.

Les projets de loi prévus ne changeront pas substantiellement le niveau des compétences et des moyens financiers actuels. La France actuelle déjà malade de ses inégalités territoriales s'achemine vers un scénario qui accentuera ces tares. Quant à nous autres, Basques du nord, encore un peu plus perdus dans un petit coin de ce vaste ensemble, notre destin se construira plus que jamais, tourné vers le Sud, avec nos frères d'Euskadi et de la Navarre !

Décentralisation = richesse

L'institut de recherche suisse Bak Basel Economics a récemment publié une étude sur la relation entre décentralisation et développement économique. Ses conclusions : plus la décentralisation est élevée, plus le PIB par habitant est important. Les Régions situées dans des pays décentralisés sont plus aptes à promouvoir l'innovation, la Région représente l'échelon le plus performant pour conduire les «politiques de compétitivité», les Régions sont plus aptes à cibler les entreprises en croissance et mettre en réseau les différents acteurs économiques.

En Allemagne, la recherche développement se conçoit en partenariat entre l'Etat fédéral et les landers. Le premier investit massivement dans la recherche fondamentale et les seconds massivement dans la recherche appliquée et les réseaux d'innovation. Les Länder allemands dépensent chaque année 10 milliards d'euros en faveur de la recherche et du développement, les Régions françaises, 580 M€ ! Un système centralisé assure moins bien le lien avec le terrain. Il détecte et valorise moins les innovations locales de niche qui ont tendance à se multiplier avec l'innovation, comme facteur décisif de compétitivité. L'apprentissage, les écoles professionnelles sont aussi du domaine des landers, dans un lien local entre entreprises-pouvoirs publics et «élèves». La France, riche de ses ingénieurs innovants et de la diversité des compétences doit prêter attention à ces tendances lourdes.

L'avenir du Pays basque : recherche élus déterminés

La réforme territoriale lancée par le gouvernement français va consacrer des changements dans les territoires comme le nôtre. Fidèle à ses traditions, le Pays basque veut prendre son destin en main. Reste à lui trouver un visage.

C'est annoncé : les choses vont bouger au niveau de la gouvernance du Pays basque. Le gouvernement français a d'abord fermé la porte en refusant de discuter du projet de Collectivité territoriale du Pays basque porté par la grande majorité de ses élus. Mais il l'a presque aussitôt réouverte, en proposant une communauté d'agglomération du Pays basque.
Le préfet des Pyrénées Atlantiques est donc devenu l'ambassadeur du projet en allant à la rencontre des élus des 10 intercommunalités du Pays basque.
Certains y ont vu un piège : le «machin» sera tellement dur à mettre en place, qu'il est voué d'avance à l'échec. D'autres au contraire, y ont vu une formidable chance de reconnaissance pour un territoire et ses habitants.

Une première reconnaissance

Car c'est de cela qu'il s'agit avant tout.
C'est la première fois (si l'on excepte le Pays «Pays basque» sans réél pouvoir) que l'Etat français est prêt à reconnaître le Pays basque en tant que tel, à condition qu'il accepte le droit commun français sans dérogation «spéciale». La première fois aussi que le gouvernement accepte que le Pays basque s'autogère et ait réellement le pouvoir de ses ambitions.
La porte est ouverte mais jusqu'à quand? Les gouvernements français suivants auront-ils la même volonté de laisser le Pays basque s'organiser? On n'est jamais à l'abri d'un changement de majorité ou d'humeur dans les salons parisiens. Alors, pourquoi ne pas penser que l'occasion est trop belle de faire quelque chose que l'on n'avait jamais obtenu jusque-là ?
La porte est ouverte et c'est à nous d'entrer, ou pas. Les premières impressions font apparaitre un flottement, pour ne pas dire un tangage, chez les anciens partisans de la Collectivité territoriale face à la Communauté d'agglomération. Pourtant, même si ce n'est pas ce que nous demandions, jamais cela n'a été aussi loin.
Et puis, l'expérience d'autres régions identiques à la nôtre, montre que l'expérience est possible à condition d'y mettre de la bonne volonté et d'accepter de faire un bond en avant.

Nous organiser

Certains, relativement discrets, parient en sous main sur l'échec du projet et acceptent l'idée que le Pays basque soit divisé en trois ou quatre grosses intercommunalités: en gros, Soule et Basse Navarre, pays de l'Adour, sud pays basque et Labourd intérieur.
Le danger, c'est de constituer des baronnies où les élus s'installent et n'imaginent plus d'avenir commun. On l'a vu



Le Pays Basque, d'une existence touristique à une réalité politique ?

récemment dans le cas de la communauté d'agglomération de Lacq, dont la majorité a voté contre l'accueil de nouveaux membres.
Dans tous les cas, il est illusoire de croire que le statu quo pourra prévaloir: la réforme territoriale française actuelle vise à agrandir les intercommunalités (on parle de la barre minimum de 20.000 habitants). Et actuellement, 7 collectivités du Pays basque sur 10 sont vouées à disparaitre et à fusionner.
Donc, ne vaut-il pas mieux s'organiser nous-mêmes, avant que le préfet ne prenne ses grands ciseaux et décide pour nous?

Il y a aussi la grande peur de l'autre. Avant, c'était Garazi qui avait peur de Baigorri ou encore la Haute Soule qui craignait la Basse Soule. Des communautés de communes se sont constituées malgré les craintes légitimes et 10 ans après, plus personne ne remet en question le mariage.
Maintenant, c'est la peur du Pays basque intérieur vis à vis de la puissance de la côte. Et la côte qui craint cette armada de petites élus ruraux qui seraient majoritaires dans une future communauté d'agglomération du Pays basque.

Lever les craintes

Une urgence : parlons nous. Que les «grands» élus de la côte se rassurent: ils seront toujours aux avant postes du «gouvernement» du Pays basque, ne serait ce que parce qu'ils sont les chefs de file de sensibilités politiques. Et c'est une vue de l'esprit que de croire que tous les maires ruraux voteront d'un seul homme pour un candidat issu de leur rang : le maire socialiste souletin votera pour un socialiste de la côte comme le feront un maire UMP du Labourd ou un maire centriste de Basse Navarre pour l'un des leurs.
En sens inverse, les élus du Pays basque intérieur et leur territoire ne seront pas oubliés car leurs voix compteront au moment d'élire les instances dirigeantes. Et puis, la «diaspora» de Basse Navarre et de Soule qui habite la côte saura rappeler que l'océan n'est rien sans sa montagne...
Que manque-t-il pour donner un élan à ce projet, mise à part l'expertise lancée par le conseil des élus et qui lui donnera des racines solides ? Des élus déterminés à porter le projet, parce qu'ils le croient bon pour leur territoire et parce qu'eux-mêmes, s'y voient déjà réalisant de grandes choses.
Mais parions, que celui ou celle de ces élus qui, le premier, fera sien ce projet, sera demain celui ou celle qui présidera aux destinées de ce nouveau territoire...

Batxugaitz

Proches de vous !

EAJ-PNB présentera des candidatures* aux élections départementales de mars 2015. Des personnes ne vivant pas de la politique, simplement engagées pour servir, en toute transparence et sous la bannière d'un Parti local, défendant les intérêts des habitants du Pays Basque. Voici l'essentiel des idées de ces candidats de la proximité. Ils présenteront également des propositions spécifiques à leur canton.

Département : mode d'emploi

Malgré son avenir incertain, le Département agit actuellement en priorité pour les publics les plus fragiles. En 2014, sur 787 millions d'euros de budget, le Conseil Général 64 consacre 320 millions d'euros à la solidarité, soit 40.6% du budget général. Le Conseil Général soutient les personnes âgées, handicapées, celles en difficulté sociale, ainsi que la petite enfance. Il conduit ses propres mesures et se charge de verser des aides prévues par l'Etat (PCH – Prestation de Compensation du Handicap, APA-Allocation Personnalisée d'Autonomie ou encore le RSA-Revenu de Solidarité Active). 97 millions d'euros sont consacrés aux déplacements, essentiellement, l'entretien des routes et les transports publics. A noter que les dépenses de personnel, de remboursement de la dette et d'autres dépenses de moyens de fonctionnement accumulent 225 millions d'euros, soit le deuxième budget du département.

Budget prévisionnel du département 64, en 2014
(source : magazine du Conseil Général n° 63)

Secteurs	Budget en €€	Part du secteur en %
Solidarité	*320 000 000*	*40.6*
Déplacement transport	*97 000 000*	*12.33*
Economie et environnement	*66 000 000*	*8.39*
Education et jeunesse	*44 000 000*	*5.59*
Sport et culture	*19 000 000*	*2.41*
Logement et habitat	*16 000 000*	*2.03*
Dépenses administratives	*225 000 000*	*28.59*
Total	*787 000 000*	*100*



Siège du Conseil Général 64 à Pau

Pour EAJ-PNB, le nouveau « conseiller départemental » doit être avant tout un élu proche de ses concitoyens, de son territoire, à leur service et pour l'intérêt général : un acteur, un décideur, un médiateur !

-Il doit veiller à la bonne utilisation de l'argent public, sans se satisfaire de la situation actuelle. Quelle maîtrise de l'endettement ? Combien d'études onéreuses de projets qui ne verront jamais le jour ? Combien de services qui s'accumulent entre les intercommunalités, les départements et les régions ?

-Il doit porter les grands projets des communes et des intercommunalités, en lien permanent avec les élus locaux, en fonction de l'intérêt de ces projets pour notre territoire et ses habitants.

- Il doit animer le territoire, porter de nouvelles orientations, de nouvelles ambitions, à l'échelle de son canton, mais aussi du Pays Basque.

Agir en faveur de l'autonomie des personnes

Une part importante du budget social concernent les personnes âgées, en perte d'autonomie. Il faut poursuivre l'accueil de ces personnes dans des établissements spécialisés, développer le soin à domicile dans un lien intergénérationnel.

- Mais éviter ou retarder la perte d'autonomie, prolonger la vie en bonne santé doivent permettre d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées. Cela suppose d'agir en faveur de l'activité physique de ces personnes, en faveur de leur bien-être psychique et social, grâce à l'entretien d'un sentiment d'utilité et le maintien de relations sociales. Il y a là, un champ d'intervention à développer avec les acteurs concernés : maisons d'accueil des personnes âgées en centre-bourg, soutien professionnel à de jeunes créateurs d'entreprises, mobilisation des clubs sportifs et des centres de fitness, ouverture des écoles et collèges sur le soutien grâce aux aînés …

- Pour les jeunes en difficulté, la priorité sera donnée à leur insertion par l'économie. Elle est la clé pour les responsabiliser et pour qu'ils trouvent une place dans la société. Le travail en commun, avec les missions locales, la Chambre des Métiers, les autres organismes d'apprentissage, les associations d'insertion doit se réaliser au quotidien.

- Les différents types de garde d'enfants sont à soutenir, lorsqu'ils développent leurs capacités individuelles et leur socialisation : crèches, halte-garderie, garde à domicile, mais aussi développement des crèches en entreprises, grâce à un accord inter-entreprises et la CAF.

** Les personnes présentes sur la photo de couverture ne seront pas toutes candidates.*

3 projets majeurs pour le Pays Basque nord

Une Agence de Développement Economique

Le Pays Basque nord doit disposer d'un outil d'animation économique performant pour soutenir le foisonnement d'activités de ce territoire. Une Agence de Développement Economique à l'échelle du Pays Basque regroupera les compétences, les moyens humains et financiers, des différents intervenants publics en Pays Basque pour des services performants qui activeront les leviers de développement des entreprises :
- soutien des filières et des clusters dans leur projet,
- organisation de nouvelles filières,
- soutiens dans la qualité, la formation des salariés, soutien à des programmes d'innovation et de recherche, partenariat avec l'EPFL (réserves foncières), …

Une Agence Locale de l'Energie

Elles sont soutenues par l'Union Européenne, depuis 1994. Les énergies renouvelables sont des systèmes décentralisés qui dépendent des conditions environnementales locales. La question énergétique est au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique et contre la pollution par le remplacement progressif des énergies carbonées.

Trois axes majeurs sont à développer localement :
- conseils aux particuliers, aux entreprises, aux administrations sur l'efficience énergétique des bâtiments, l'utilisation possible d'énergies renouvelables
- développement des filières énergétiques d'avenir, en Pays Basque : hydroélectricité, biomasses dont le bois-énergie
- animations : débats, expositions, réunions ciblées pour promouvoir la sobriété énergétique et les énergies renouvelables

Un réseau basque de santé publique renforcé

Ces dernières années, le Centre hospitalier de la côte basque qui regroupe les hôpitaux de Bayonne et de St Jean de Luz a créé l'hôpital Socorri de St Palais et a renforcé les liens avec la clinique Luro d'Ispoure. Une motivation majeure pour ce Centre hospitalier : maintenir sur place les patients du Pays Basque intérieur et éviter un afflux ingérable de personnes à prendre en charge, sur la côte basque. Cette récente mise en réseau se développe en regroupant des services plus performants, en faisant circuler des médecins spécalistes, en échangeant des informations utiles sur la qualité d'un équipement à acheter, ...



L'hydroélectricité, une technique ancienne à actualiser

Notre priorité : consolider ce réseau public. Pour cela, il faut :

- renforcer la Conférence de la santé du Pays Basque
Cette conférence qui regroupe les différents acteurs de la santé dont ces hôpitaux, est la force de propositions, en matière de santé. L'Agence Régionale de la Santé (ARS), représentant l'Etat en région, s'appuie sur les propositions de cette Conférence pour décider et financer les projets locaux importants. La conférence de la santé doit intégrer :
-la Soule dans un contexte de rénovation de l'hôpital de Mauléon et des complémentarités à renforcer avec les centres de St Palais et d'Ispoure
-plus d'élus locaux, pour défendre plus efficacement les projets de la Conférence auprès de l'ARS.

- développer la chirurgie ambulatoire
Mutualiser les savoir faire et les infrastructures techniques. La chirurgie ambulatoire comprend toutes les opérations fréquentes qui grâce au progrès technique sont réalisées en une journée d'hospitalisation.

- lutter contre la désertification médicale
Des maisons de santé publique à Larceveau, à Irisarry, à St Etienne de Baigorry ou à Tardets attireront des médecins. Ces pôles faciliteront leur travail en regroupant des infirmières, des spécialistes pour relayer leur diagnostic, avec un service d'accueil et des secrétaires pour prendre en charge les tâches administratives très lourdes pour un médecin isolé. Ces maisons de santé publique seront soutenues par les centres de St Palais, d'Ispoure et de Mauléon : mise à disposition de médecins généralistes et de spécialistes, soutien technique, défense de l'intérêt de ses pôles auprès de l'ARS, ...
Une nouvelle génération de médecins venus du Pays Basque intérieur souhaitent travailler dans leur territoire d'attachement. C'est l'occasion de leur offrir les meilleures conditions matérielles pour soutenir leur installation.

- renforcer les liens public/privé avec le cluster Osasuna
Ce cluster regroupe surtout des acteurs privés. Le travail en commun, dans l'approvisionnement, les formations professionnelles ou la circulation de l'information est à renforcer.

- développer les liens avec les acteurs de la santé publique du Pays Basque sud
Osakidetza, le service de santé de la Communauté Autonome Basque est parmi les plus performants de l'Etat espagnol. Il s'agit du territoire qui consacre le plus de financement public pour une santé de qualité. Par exemple, l'hôpital de Donostia-San Sebastian est capable de mener des opérations délicates qui ne sont possibles qu'à Bordeaux ! En cas d'urgence ou pour des raisons de proximité, aller à Donostia plutôt qu'à Bordeaux peut économiser de précieuses minutes. Pour cela, une nécessité : coordonner les systèmes d'alerte, de prise en charge d'urgence et l'aspect administratif.

Un Pays Basque fort de son identité

EAJ-PNB promeut une société basque, confiante en elle-même et dans laquelle chacun trouve sa place. Des habitants qui mettent en valeur l'euskara et la culture basque et les considèrent d'une égale dignité que toute autre langue et culture. Peut-on agir en faveur de ce territoire sans confiance en notre identité collective ? L'euskara et la culture basque sont des facteurs de développement personnel, d'enrichissement culturel, d'attachement à ce territoire ou des vecteurs d'une image territoriale attractive. La diversité et la beauté de nos paysages, notre biodiversité sont aussi des éléments attractifs. Ce « capital territorial » culturel et naturel est un atout indispensable. Il favorise une mentalité positive : tolérance et ouverture dues au bilinguisme, cohésion sociale avec une envie de faire ensemble, ainsi qu'un dynamisme économique et culturel : une ambition pour ce territoire lié à la fierté d'un patrimoine commun, envie de créer sur place, création culturelle, développement de produits et de filières agricoles, maritimes ou artisanales issus de notre patrimoine, tourisme culturel et sportif, territoire connu grâce à une image spécifique. Agir aujourd'hui à l'échelle du Pays Basque, c'est aussi mener des initiatives au plus près des besoins des habitants, en matière de logement, de transport, d'emploi ou de loisirs.

Pour une Collectivité Territoriale

Dans ce contexte, EAJ-PNB réitère la nécessité d'une Collectivité Territoriale du Pays Basque ou à défaut dans l'immédiat, une Intercommunalité unique et intégrée à l'échelle du Pays Basque suite aux propositions de l'Etat.



L'hôpital de Bayonne au centre d'un réseau local de santé prometteur

Cette Intercommunalité devra :
- disposer d'au minimum 8 compétences : euskara, culture basque, développement économique, tourisme, agriculture, foncier/logements, transports/déplacement et relations transfrontalières
- avoir un budget autonome
- avoir une assemblée d'élus locaux qui représentent de façon proportionnée chacun des territoires
- être organisée à partir des territoires historiques de la Soule, de la Basse-Navarre et du Labourd
- avoir la capacité à coopérer avec ses voisins, notamment la CAB, la Navarre, le Béarn…

Afin d'aider à la projection d'une future entité publique du Pays Basque nord, EAJ-PNB demande une comptabilité analytique du budget départemental concernant le Pays Basque nord. Quelles sont les ressources et les dépenses départementales concernant le Pays Basque nord ?

Pour un Statut territorial de l'euskara

Un Statut de l'euskara porté par la nouvelle entité du Pays Basque permettra d'avancer vers une officialisation de fait de notre langue.

Ce statut permettra :
- l'application de la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires, avec en priorité, l'offre généralisée de l'enseignement de l'euskara pour les adultes et les élèves. Chaque école publique et privée doit être en mesure de proposer les 3 filières d'enseignement : immersif, bilingue ou optionnel
- l'application dérogatoire de l'ex-Loi Falloux pour financer des investissements liés à l'euskara dans tout type d'établissement
- l'introduction de quotas dans la diffusion de programmes en euskara, dans les médias locaux
- la contractualisation avec l'Education Nationale, sur l'application de l'offre généralisée de l'enseignement en euskara, avec les médias locaux pour sensibiliser à l'euskara et en assurer sa présence, avec des services publics locaux pour assurer une présence de l'euskara dans les administrations d'Etat, les collectivités territoriales ou des services privés d'intérêt général.

Pour une Euro-région Pays Basque

Une Euro-région basque partagée entre le Pays Basque nord (Iparralde), la Communauté autonome basque, la Navarre nous permettra d'agir sur un territoire identifié en Europe et dans le monde entier, avec des partenaires dynamiques sur :
-les infrastructures de transport dont les aéroports de Biarritz et d'Hondarribia,
- des réseaux d'innovation entre entreprises, universités et centres de recherche
- des réseaux entre acteurs économiques : clusters, pépinières ou incubateurs …
- un réseau touristique pour renforcer une destination Pays Basque commune, au niveau mondial et favoriser la circulation des visiteurs sur l'euro-région
- des circuits de commercialisation de produits agricoles et artisanaux
- des coopérations entre universités, instituts et centres de formation
- des réseaux de santé publique entre hôpitaux, entre structures sociales pour la prévention contre la drogue notamment
- une information coordonnée sur l'offre culturelle, à Donostia, Bilbao, Pampelune ou Bayonne et Biarritz

l'Euro-région Aquitaine-Euskadi en 2020 ?

Un plan stratégique de cette eurorégion fixe les axes et priorités de coopération transfrontalière pour les prochaines années, afin de renforcer le poids de ces territoires, dans l'Union Européenne.

Le Lehendakari Iñigo Urkullu et Alain Rousset, le président de la Région Aquitaine ont présenté le 19 décembre dernier, le Plan Stratégique 2014-2020 de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi. Il détermine les priorités à mener à bien, durant les prochaines années. Cet acte



Alain Rousset et Iñigo Urkullu présentent le plan stratégique commun pour 2020

a eu lieu à Hendaye, au siège de l'eurorégion. Une délégation du Gouvernement Basque menée par le Lehendakari y a participé : la ministre Ana Oregi, Marian Elorza, la Secrétaire à l'Action Extérieure, Mikel Anton, le Directeur des Affaires Européennes, et des hauts responsables de l'Education, de la Politique linguistique et Culture, de l'environnement et de la politique territoriale.

Pour un transfrontalier référent

Le recteur de l'Université du Pays Basque, les maires d'Hendaye, d'Irun, d'Hondarribia et de Biarritz, des députés, membres des organes de l'eurorégion et une haute représentation du Conseil Régional d'Aquitaine, entre autres, étaient également présents. Ce plan est le résultat d'un travail en commun mené à bien par les gouvernements d'Euskadi et d'Aquitaine avec la participation d'autres agents de coopération. L'objectif est de renforcer la position et le poids des deux territoires dans les instances de décision de l'Union Européenne. L'eurorégion doit être une référence de la coopération transfrontalière et de l'impulsion de projets et d'initiatives dans ce territoire.

Les jeunes, l'emploi ou les énergies propres

Ce plan identifie des axes et des actions à mener dans des domaines comme le plurilinguisme, le développement de l'euskara, la mobilité des jeunes, le campus eurorégional (doubles licences, doubles masters, co-tutelle de thèses, l'Erasmus euro-régional), la coopération d'entreprises (stratégie Interclustering), l'emploi eurorégional, les transports (Transfermuga II), les énergies renouvelables ou la gouvernance ouverte. L'Eurorégion Aquitaine-Euskadi regroupe une population de plus de 5.5 millions d'habitants des deux côtés de la frontière. Elle a été créée en décembre 2011, comme un espace de coopération. L'objectif est de renforcer le rôle des deux communautés au sein de l'Union Européenne, en particulier, dans ce qui se réfère à la façade atlantique. Il s'agit d'articuler une stratégie partagée, en profitant des potentialités qu'offre un instrument juridique de Statut européen de type Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT).

Source : irekia.net

« Les immigrants font partie du « nous Basques »

Le Lehendakari rejette toute régression légale et s'engage à promouvoir des politiques publiques en faveur de la diversité.

A l'occasion de la Journée Internationale de l'Immigration et en présence du ministre Juan Maria Aburto, le Lehendakari Urkullu a invité la société basque à construire un grand accord en faveur d' *« une citoyenneté plurielle et inclusive ».* Le Lehendakari a reçu un groupe de personnes immigrées et les représentants de collectifs et d'entités qui travaillent à leur accueil et accompagnement. Durant cet acte, Urkullu a affirmé que les personnes immigrées ne sont pas *« des autres parmi nous »* mais qu'ils font partie du *« nous Basques »* que nous construisons entre tous.

Le Lehendakari a lu une Déclaration Institutionnelle dans laquelle il rappelle qu'Euskadi est *« un peuple migrant »* qui sait ce que signifie l'accueil par d'autres personnes et d'autres cultures. Dans ce sens, tant le Lehendakari que le ministre Aburto, se sont engagés pour le principe d'égalité, en combattant tout type de régression légale et des libertés dans les politiques de promotion de l'égalité. *« il n'y a pas d'intégration sans la reconnaissance et la garantie de tous les droits »* a précisé le Lehendakari.



Le Lehendakari I. Urkullu et Bakartxo Tejeria, la présidente du Parlement basque, à ses côtés, avec des représentants d'immigrés, lors de cette journée internationale

Ils ont remercié les personnes présentes et la société basque en général, qui a su faire sienne l'idéal de l'entente dans la diversité. Selon le Lehendakari, l'immigration est *« une fenêtre vers l'opportunité pour Euskadi ».* Lors d'un débat sur l'avenir démographique, il précise : *« nous devons regarder avec espoir et reconnaissance le fait que des personnes provenant d'autres contrées vivent leur vie en Euskadi ».*

Source : Irekia.net

République et nationalisme : une histoire de décalage (II et fin)

Le deuxième type de critique concerne le particularisme identitaire, face au modèle de vivre-ensemble républicain français. Quelle que soit leur nature, les nationalistes mettraient en valeur les personnes dans leur appartenance culturelle spécifique. Peu importe d'ailleurs qu'un nationalisme accepte cette appartenance par le choix personnel. Il est directement accusé d'ethnicisme, soit une appartenance déterminée par l'héritage. Les nationalistes défendraient des droits particuliers à un groupe, notamment linguistiques, qui ne concerneraient pas tous les citoyens. Ils sont soupçonnés de prioriser leurs droits particuliers à la loi commune. Il y aurait une rupture de l'égalité devant la loi, fondatrice du modèle républicain, non discriminatoire puisqu'égal pour tous.

Rupture d'égalité avec le particularisme ?

Cette vision républicaniste s'inscrit dans un modèle présupposé, celui de l'Individu abstrait interchangeable : tous les individus ont tous les mêmes besoins, les mêmes capacités. Egalité = tous les cas sont semblables donc traitement égal = uniformité = principe absolu = dogme a priori. Une loi est légitime si elle s'applique pour tous et de la même façon. Cette logique a permis d'édifier les principes fondamentaux



L'ENA, une fabrique à mentalités centralisatrices

des Droits de l'Homme. Le droit à la vie vaut évidemment pour tous. Cette vision n'est pas à rejeter, mais à relativiser.

L'équité, une notion négligée

Dans cette logique, toute identité collective particulière, religieuse, culturelle ou sociale est exclue de l'espace public ou au minimum ne peut faire l'objet de lois spécifiques. A EAJ-PNB, nous privilégions une égalité devant la loi, en intégrant aussi les êtres humains dans leurs identités collectives. Leur expression est par nature sociale donc potentiellement publique. La croyance religieuse relève certes de l'intime. Son expression entre fidèles est-elle réductible au monde privé ? Même en France, les processions religieuses sont acceptées.

Pour nous, ces identités collectives créent des contextes différents, avec des inégalités sociales à réduire ou simplement des aspirations distinctes. Une loi n'est possible que si elle prend en compte ces points de départ différents, lorsqu'il y en a. Pour nous, au-delà de l'égalité uniforme, Egalité = les cas sont différents donc traitement compensatoire = équité = principe relatif = pragmatisme a posteriori.

Selon l'Institut du Nouveau Monde québécois : *« l'équité implique de fournir aux individus ce dont ils ont besoin pour s'épanouir également. L'égalité, quant à elle, implique d'offrir la même chose à tout le monde. Tout comme l'équité, l'égalité vise à promouvoir la justice, mais l'égalité ne peut être atteinte que si tous partent du même point de départ et ont les mêmes besoins ».* L'équité est une forme d'égalité. Une société prônant l'équité ne peut être discriminatoire. Une logique d'équité ne constitue pas une rupture de l'égalité devant la loi. Elle complète la notion d'égalité. En France, les personnes handicapées ont été longtemps désavantagées du fait de réclamations spécifiques, alors que leurs collègues européens bénéficiaient de mesures concrètes ! Lequel des impôts/taxes est le plus juste : la TVA de type égalité uniforme, la même taxe pour tous ou l'impôt sur le revenu de type équité, avec un montant de l'impôt relatif au revenu de chacun, suivant leur appartenance sociale ?

L'équité érigée en principe ?

De même, tous les Français ne ressentent pas le besoin d'éduquer leur enfant en breton. En quoi officialiser le breton en Bretagne serait discriminatoire pour un Parisien vivant une aspiration linguistique distincte ? Des spécificités sexuelles dans le mariage homosexuel ou autrefois, le droit de vote des femmes ou des spécificités sociales comme l'équité devant l'impôt concernent des catégories qui englobent l'ensemble des Français : homme/femme, etc … Le cas linguistique ne concerne pas directement l'ensemble des citoyens français et affecte un territoire.



« la manif pour tous » en réaction au « mariage pour tous », 2 expressions générales pour minorer un droit particulier accordé aux couples homosexuels

Cette question est le test d'une France qui revisiterait ses principes. D'autant qu'elle tempère déjà l'égalité uniforme par le besoin d'équité, avec l'impôt sur le revenu, par exemple. Encore un décalage. Admettre des droits linguistiques et culturels particuliers au nom de l'équité serait un bon point de départ, pour nous. La condition des «peuples» de France exprimant un besoin de prise en charge de leur avenir serait abordée plus sereinement. Résultat : combiner loi commune et autonomie encadrée par des normes françaises et européennes,

pour une réponse pragmatique aux demandes venues du terrain, dans une application souple du principe d'égalité, combiné au droit des minorités. La France a déjà évolué sur cette question, accordant une large autonomie à la Nouvelle Calédonie, même si elle a refusé la notion de «peuple « corse. Entre dogme et pragmatisme, ce pays hésite.

Les différences, source de tension ?

L'exaltation des différences identitaires découle de l'affirmation de chaque particularisme. Cette exaltation opposerait chaque identité aux autres. Le modèle républicain français construirait un espace commun harmonieux, transcendant ces différences, en limitant leur expression publique. Encore un argument décalé. Cet espace commun harmonieux n'a de sens que dans un traitement égal. Cette neutralité néglige le particulier d'une culture et d'une histoire française et un traitement pervers et agressif des langues « régionales ». Liberté de s'exprimer en euskara mais pression politique, sociale et culturelle pour l'éliminer. Avoir réduit la langue intime d'une personne, celle qui lui servait à penser, à parler, à aimer ou à rire à un vestige du passé a conduit à une détestation de soi, pour la promesse républicaine, d'une réussite sociale par le français. Une sorte d'émancipation malgré les êtres humains !

La neutralité impossible

Non seulement cet espace n'est pas neutre, il a créé de surcroît une hiérarchie entre le français supérieur et les autres cultures inférieures. Le nouveau sentiment pro-euskara n'a pas encore effacé ce schéma général de fond.
Et en quoi, l'espace uni-culturel français est-il plus légitime que l'espace basque trilingue (basque-français-castillan), à l'heure de créer un point de rencontre des différences ? Le modèle uni-culturel français est en soi moins intégrateur que notre modèle basque pluriculturel.

La négation comme solution ?

Pourquoi le modèle français pose-t-il en préalable, différence = division ? Certes les risques de tensions, de haines communautaires existent. Le débat sur la concurrence des mémoires le montre. Pour certains, les Juifs seraient des privilégiés, leur Shoah étant enseignée et médiatisée alors que l'esclavage des Noirs serait minoré ! Monstrueux raisonnement pour nos amis juifs ! Mais la solution n'est pas la négation des minorités à la française. C'est une pédagogie de la compatibilité des mémoires qui doit prévaloir et non une harmonie a priori par la négation d'une réalité identitaire. La loi Taubira de 2001 sur l'esclavage est dans ce sens une avancée.
Assumer les différences, les mettre en contact, s'enrichir par la diversité



Lors de la Journée Internationale de l'Immigration, le Lehendakari Urkullu confirme sa vision d'une société basque pluri-culturelle

et accepter y compris les risques de conflits pour mieux les contrôler ? Une différence n'est-elle pas mieux vécue si les peurs qu'elle engendre sont désamorcées ? Le musulman n'a-t-il rien à gagner à comprendre les racines juives de son monothéisme ? Bref, traiter à égalité les différences non dans leur négation, mais dans leur réalité. Un traitement égal positif plutôt que la négation. Quitte à interdire les cas extrêmes d'attitudes d'opposition, de rejet et de prosélytisme aigu.
En cette période de tension, où l'autre est facilement perçu comme une menace, il est urgent d'aborder sereinement cette question.

Dépasser le discours communautariste

Au lieu de cela, l'anathème du fourre-tout communautariste est brandi, comme un réflexe protecteur qui dispense toute remise en cause. Pas étonnant qu'il devienne un discours du FN. Les représentations républicanistes ont la peau dure : l'espace commun abstrait menacé par des sous-espaces particuliers hors de cet espace et isolés les uns des autres. Pourtant, les réalités humaines sont bien plus complexes, les êtres humains cumulant diverses appartenances, dans l'addition et non la soustraction, tout en acceptant cet espace commun. La commémoration de l'Independence Day, le 4 Juillet, aux Etats-Unis, devrait servir d'inspiration avec tous ces latinos ou afro-américains arborant fièrement leur drapeau américain, leur « stars and stripes » !

L'heure est à un traitement pragmatique des différences. Contrairement aux républicains les plus durs, les nationalistes d'EAJ-PNB au pouvoir en Pays Basque sud tentent d'apaiser les tensions sociales, par la reconnaissance des diversités. Avec la sensibilité supplémentaire de ceux qui connaissent l'importance d'une identité culturelle. Lorsque le Lehendakari Urkullu se rend au Centre culturel andalou d'Euskadi, pour rencontrer ses responsables et les soutenir, l'appui à une association communautariste est le cadet de ses soucis. Lorsque la mairie de Bilbao confie un bâtiment public aux musulmans, pour le dernier jour du ramadan, la dualité républicaine privé/public l'indiffère.

Un nationalisme intégrateur

Notre abertzalisme est un nationalisme d'existence, la promotion d'une nation basque pour pérenniser notre « nous », notre condition de peuple avec nos spécificités. La différence d'un nationalisme de rejet avec un nationalisme intégrateur est le rapport à l'autre. Le premier rejette la différence et construit une société uni-culturelle. Le second, le nôtre construit une société pluriculturelle, dans laquelle les identités coexistent et se nourrissent. Notre nationalisme est aussi compatible avec le principe de solidarité. Là encore un risque de décalage. Logiques d'identification et de générosité sont compatibles. En quoi m'affirmer Basque ou Français empêcherait la volonté d'aider, de soutenir des personnes ou des territoires en position de faiblesse ?

Le modèle républicain basé sur une vision a priori et restrictive des personnes conduit à des rigidités à la source de tensions qu'il prétend éviter. Notre ambition humaniste, sans prétention universaliste prend les êtres humains dans leur réalité complexe pour tenter un vivre ensemble réel, finalement plus prometteur. Le complexe de supériorité républicaine est sans doute à l'origine de tous ces décalages. Le pire de tous les décalages ?

Beñat Oteiza

Archéologie dans la montagne basque

Que s'est-il passé à la fin du XIIème ou à l'aube du XIIIème siècle de notre ère sur la crête de Garateme en l'endroit du lieu dit Azketa ? Nul ne peut répondre actuellement à cette question : ni les textes d'archives compulsés ni les sondages archéologiques récemment effectués par Arkeo-Ikuska (responsable Eric Dupré) ne peuvent apporter une réponse précise ; c'est la raison pour laquelle une nouvelle demande de sondages archéologiques sur ce site est présentée au Service Régional d'Archéologie d'Aquitaine pour l'année 2015. Mais, commençons par le commencement.

Eieralaze bidea

Le site d'Azketa se situe sur le territoire de la commune de Eiheralarre (Saint-Michel, Basse-Navarre) à 903 m d'altitude entre les bergeries d'Azketa et d'Harrieta ; il concerne un sommet et un col de la crête de Garateme-Soandi qui courent vers l'est, du flanc de



Les fouilles sur une crête

la montagne de Château-Pignon à la Nive de Béhérobie. Cette crête est parcourue sur toute sa longueur par une piste qui, au vu des monuments protohistoriques qui la bordent en certains endroits, se révèle très ancienne ; désignée sous les vocables de « Eieralaze bidea » ou « piste de Garateme », cette dernière est collatérale à la « route des Crêtes » dite également « route Napoléon » ou «de l'Artillerie », ancienne voie antique qui mène de Saint-Jean-Pied-de-Port au port de Cize par Orizun et Château-Pignon, puis au col navarrais de Lepeder avant de descendre sur Orreaga (Roncevaux).

Quant à elle, la piste de Garateme mène de Eiheralarre au port d'Arnoztegi en passant par Azketa-Harrieta, Garateme lepoa, le franchissement de Zubi (sous Château-Pignon), les bergeries d'Elurzaro, celles de Zinahatzu, puis d'Olazkoa et d'Aroztegi. Elle propose un dénivelé beaucoup moins important que la voie principale par Orizun et Château-Pignon. D'Arnoztegi lepoa, elle dessert facilement la vallée des Aezkoa à partir de laquelle les voyageurs ou commerçants d'autrefois pouvaient se diriger soit vers la vallée du Salazar (Oxagavia) soit vers le plateau d'Auriz (Burguete) et Orreaga.

Le site d'Azketa se situe à un double col sans nom particulier aujourd'hui mais qui correspond en toute hypothèse au col dénommé « Gariel » en 1700 par l'intendant Lebret alors en inspection des forêts en Basse-Navarre ; il s'agit vraisemblablement de la cacographie du nom de la vieille borde Harrieta. Près de son sommet, se présente une plate-forme d'origine nettement anthropique ; à quelques dizaines de mètres à ses pieds sont érigés des cercles de pierres, qualifiés quelques fois de cromlechs mais désignés baratzeak par les bergers, au nombre de 5 encadrés par 2 monolithes qui, plutôt que des menhirs d'origine préhistoriques, sont plus probablement des bornes de limites pastorales d'époque médiévale ou post-médiévale.

Les fouilles de Jacques Blot

Au milieu des années 1970, le tracé d'une nouvelle piste mit en danger les baratze d'Azketa-Harrieta (Soandi), et une demande d'autorisation de fouille extensive pour les 5 monuments les plus exposés fut déposée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine par le docteur Jacques Blot. Ces fouilles s'étalèrent entre 1975 et 1980.

A la grande surprise de Jacques Blot lui-même qui s'attendait sans doute à des résultats liés à la Protohistoire, ce sont des matériels médiévaux qui furent exhumés de ces baratze. Ils consistent en une lame de faux, deux armatures de carreaux d'arbalètes, un débris de fer à cheval, et trois tessons de poterie qui analysés en thermoluminescence indiquèrent une datation comprise entre les Xème et XIVème siècles de notre ère donc en plein Moyen-Age.

La conclusion provisoire de ces fouilles fut qu'à l'époque médiévale, certains Basques incinéraient leurs défunts selon un rituel archaïque aux racines plongeant dans la Protohistoire ce qui cadrait relativement bien avec ce que l'on savait de l'évangélisation tardive des populations montagnardes. De plus, l'absence de débris réels d'incinération incitait à y voir davantage des cénotaphes que des sépultures individuelles ou collectives.

Les sondages d'Arkeo-Ikuska

Arkeo-Ikuska, poursuivant un projet de recherches sur l'anthropisation de la montagne dans le sud de Saint-Jean-Pied-de-Port, a reconnu les anciennes voies transpyrénéennes et les dessertes des anciennes bergeries. L'ancienne piste d'Eieralaze bidea n'a pas échappé à ce travail d'investigation. Suite à l'obtention d'une autorisation de trois sondages archéologiques sur et autour de la plate-forme anthropique d'Azketa auprès du Service Régional d'Archéologie



Un recensement minutieux

d'Aquitaine, nous avons effectué entre le mois de juillet et le mois d'octobre 2014 les sondages projetés.

La grande similitude du matériel de jet exhumé lors de cette opération et de celui exhumé autrefois par les fouilles du docteur Blot, à savoir les armatures de carreaux d'arbalète de type passadoux et perce-maille, nous amène à penser que ces armes de même typologie s'inscrivent dans une même chronologie. L'arasement du sommet d'Azketa pour y aménager une plate-forme, la découverte d'un fer à cheval ou mulet, et d'outils servant à curer, limer et ferrer les sabots, ainsi que d'un grand nombre de débris de galets d'ophite allochtones ayant vraisemblablement servi à réchauffer des liquides dans des récipients en bois de type kaiku, indiquent un très probable établissement humain, sans doute saisonnier.
Un débris d'ossement humain, expertisé par le docteur Paco Etxeberria de la Société des Sciences Aranzadi (Donostia), et l'abandon d'une boucle de ceinture décorée et émaillée, typique de la fin du XIIème / début du XIIIème siècle qui permet par ailleurs de dater la couche archéologique assez précisément, laissent à penser qu'un évènement violent a pu se dérouler en ce lieu.

Il existe une corrélation très forte entre les matériels exhumés par le docteur Jacques Blot et ceux exhumés par Arkeo-Ikuska. Les datations issues de ces différentes opérations de fouilles sont relativement cohérentes entre elles avec une fourchette de dates plus resserrée pour les sondages de 2014, environ une soixantaine d'année à cheval sur la date de 1200 de notre ère, et cela grâce à cette boucle décorée que nous pouvons considérer comme un « fossile-directeur » relativement fiable.

Hypothèses de travail et perspectives

Reste maintenant à comprendre ce à quoi nous avons à faire, et à quels évènements passés nous pourrions relier le site et ses matériels au vu des documents d'archives correspondant à cette période médiévale.
L'hypothèse de Jacques Blot, voyant dans les baratze des cénotaphes, n'est pas à rejeter bien qu'il pourrait peut-être s'agir de fonds de cabanes. Les armatures d'armes de jet sont des pointes spécifiques étudiées pour percer une cotte de mailles d'où leur nom de « passadoux » et de « perce-maille ». C'est donc un matériel de guerre qui indique la présence en ces lieux d'une soldatesque ou d'hommes armés pour le combat qui y ont peut-être été tués. La topographie du site et l'existence d'une plate-forme assez conséquente indiquent un aménagement du lieu et sans doute un établissement humain saisonnier, peut-être un camp de péagers qui rançonnaient les pèlerins et les voyageurs comme nous pouvons le lire dans le récit d'Aymeri Picaut daté de 1140 (« Guide du Pèlerin »).


Les fouilles : un travail de précision

Première hypothèse de travail : nous savons qu'en 1177, Richard Ier, futur roi d'Angleterre, a organisé un raid contre les seigneurs basques révoltés et défait les péagers rançonneurs comme cela a été maintes fois demandé par les pèlerins et voyageurs, les poursuivant jusqu'au port de Cize. Il s'agit peut-être des traces de cet évènement. Nous serions donc là dans la fin du XIIème siècle.

Seconde hypothèse : une même boucle ayant été découverte il y a quelques années lors de travaux de terrassement à Aussurucq par le professeur Jauretche-Laplace, il existe donc un lien entre Aussurucq en Soule (le seigneur Urrutia?) et Azketa en Basse-Navarre. Les émaux bleu azur qui la décorent rappellent les armes de la Champagne. Rappellons-nous qu'en 1234, donc début du XIIIème siècle, Thibaut IV, comte de Champagne accède au trône de Navarre (Thibaut Ier). Cet avènement occasionna en Navarre des évènements conflictuels et des révoltes de la part des seigneurs locaux qui n'acceptaient pas le pouvoir pyramidal imposé par leur nouveau roi ; au même moment, les seigneurs de Soule, vassaux du roi d'Angleterre, se mirent au service du roi de Navarre déclenchant une réaction très violente du connétable de Gascogne. Peut-être qu'Azketa a été le témoin d'un affrontement mortel entre des factions opposées ou un affrontement entre les Gascons au service du roi d'Angleterre et les seigneurs basques dévoués à Thibaut Ier de Navarre.

Les sondages archéologiques de 2015 apporteront peut-être quelques éléments de réponse plus précis à ce sujet. C'est donc une affaire à suivre.

Eric Dupré-Moretti,
Euskal Iker Elkartea-Ikuska,
Arkeo-Ikuska (CRESPB-Ikuska)

Petit lexique technique

Cacographie : une orthographe erronée ou de mauvais style, en particulier, pour des noms propres, comme dans ce cas
Anthropique : phénomène du à la présence ou à l'action de l'être humain. Dérivé du grec ancien : anthropos : être humain. Ici, la plate-forme a été créée par l'Homme
Cénotaphe : monument funéraire qui ne contient pas de corps, destiné à garder la mémoire d'une personne ou d'un groupe d'individus
Anthropisation : transformation d'espaces par l'action humaine. Ici, la recherche portait sur l'activité humaine dans cette montagne
Arasement : action de mettre à niveau. Il s'agit ici de la mise à niveau du sommet d'Azketa pour y créer une plate-forme
Ophite : un type de roche
Allochtone : venue d'ailleurs. Ici, l'ophite, non originaire du lieu vient d'ailleurs.

Histoire du nationalisme basque
L'affaire Kristiane Etxalus

Des circonstances encore aujourd'hui confuses

Le professeur James E. Jacob écrit : *« La nature bizarre de cette affaire vient du fait qu'Etxalus a été arrêtée et accusée de crime en portant de la dynamite hors d'Espagne et non pas en la portant clandestinement de France en Espagne. La raison pour laquelle son cas était si controversé, c'est qu'elle était la première citoyenne française à être accusée de soutien au terrorisme. »*

En effet, c'est après avoir récupéré sa voiture (qui avait été accidentée) dans un garage d'Elizondo que Kristiane fut arrêtée par la garde civile à Dantxarinea. Elle rentrait donc d'Espagne en France. Un communiqué du mouvement Enbata du 4 février 1965 donne la nouvelle de l'arrestation et parle de « machination ». Le journal Enbata accuse la garde civile d'avoir placé la dynamite dans la voiture.

La marge de manœuvre du mouvement est étroite : d'une part, Kristiane est membre de son Comité directeur mais d'autre part, ses sentiments personnels favorables à l'action directe et ses liens avec ETA sont connus. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à partager de telles opinions au sein d'Enbata.

Au cours du Colloque du 20 juillet 2013 organisé par Eusko Ikaskuntza et la Fondation Robles Arangiz, à l'occasion des 50 ans du mouvement Enbata, Kristiane Etxalus a laissé entendre d'après *« une confidence récente d'un chef d'ETA de l'époque »*, que la dynamite avait peut-être été introduite sciemment par des militants de l'organisation. Volonté de « mouiller » une militante, citoyenne française ? Première application stratégique de la spirale : Action-Répression-Action, spirale qui connaitra de fortes applications quelques années plus tard ?

On le voit, beaucoup de questions restent entières, aujourd'hui encore.

Une campagne de protestation très active

Dans un premier temps, la famille de Kristiane avait demandé instamment à Enbata de ne mener aucune action. Sa famille entendait faire jouer discrètement ses propres soutiens (l'évêque –et futur cardinal- Roger Etchegaray ne faisait-il pas partie lui-même de la famille Etxalus ?). Ceci explique que durant plusieurs mois, Enbata garde le silence.



ENBATA

JOURNAL NATIONALISTE BASQUE ET FÉDÉRALISTE EUROPÉEN

RÉDACTION - PUBLICITÉ : 3, RUE DES LISES - BAYONNE

N° 50 — AOUT 1965

VOUS QUI PASSEREZ D'HEUREUSES VACANCES DANS L'ETAT ESPAGNOL, PENSEZ QU'AU MÊME MOMENT UNE JEUNE DÉMOCRATE BASQUE DEMEURE PRISONNIÈRE (POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?) DE L'AUTORITÉ MILITAIRE DE PAMPELUNE.

Cette honteuse situation a suscité la création, à Paris, d'un « Comité de Défense Christiane Etchalus ». Il groupe des personnalités européennes et françaises de tous horizons.

Le 2 février 1965, la police franquiste arrêtait au poste frontière de Dancharinea (Navarre) une jeune basquaise de citoyenneté française qui, en voiture, regagnait le territoire de l'Etat français.

Christiane ETCHALUS, 23 ans, professeur au Collège d'Ilsaparren (près de Bayonne), suivait régulièrement des cours de sciences naturelles à l'Université de Pampelune. Elle était donc bien connue des autorités frontalières, d'autant mieux qu'elle militait au sein du Mouvement Nationaliste Basque et Fédéraliste Européen ENBATA, mouvement politique légalement déclaré et agréé par le gouvernement français.

Le pouvoir franquiste, poursuivant son implacable lutte anti-basque, a voulu, en arrêtant Christiane Etchalus, atteindre le Mouvement basque qui se développe hors de sa juridiction.

Il n'a pas, pour cela, hésité à monter une odieuse machination permettant à ses militaires de maintenir, sans inculpation, Christiane Etchalus, dans leurs geôles.

Devant pareil arbitraire, un Comité de Défense s'est constitué à Paris. Il groupe des personnalités européennes et françaises de tous horizons.

TOURISTE, joignez votre volonté à la notre
et aidez le COMITÉ DE DÉFENSE DE CHRISTIANE ETCHALUS
24, rue de Léningrad, Paris 8e.

Enbata, en pleine campagne pro-Etxalus

Mais aucun résultat n'étant obtenu et en proie à de nombreuses critiques, le mouvement décide au début de l'été 1965, de *« reprendre sa liberté d'action ».* Le n°49 (juillet 1965) annonce la constitution d'un « Comité de Défense » de Kristiane qui a son siège à Paris et qui comprend de nombreuses personnalités.

L'été 1965 est chaud sur la Côte Basque avec de nombreuses distributions de tracts notamment à Hendaye dénonçant « l'amitié franco –franquiste ». Le préfet interdit les numéros d'Enbata 49, 50 (août), 51 (août-Spécial) et 53 (septembre-Spécial) Les choses se gâtent le 5 septembre où à Hendaye, lors d'une distribution de tracts, la police charge 16 militants assis sur le trottoir. Il y a de nombreux blessés et Jakes Abeberry et Ximun Haran sont traduits en justice. Une semaine plus tard, la police n'est plus présente lors d'une nouvelle distribution de tracts à Hendaye.

Après sa libération, le 17 août 1966, Kristiane donne une Conférence de Presse à Biarritz ; elle participe à Paris à un diner à l'Eskual Etxe en novembre; elle signe un article « Agur ! » dans le n° 65 d'Enbata (septembre) où après une profession de foi pro-européenne, elle déclare : *« J'ai été frappée par l'assurance prise par notre mouvement ; je le retrouve mûri, fort, raffermi dans ses positions. »* Une fête pour son retour a lieu le 22 octobre au trinquet Ramuntcho d'Ascain ; elle réunit 1000 personnes (« moyenne d'âge : 22-23 ans ») dont on peut se demander si elles n'étaient pas attirées plutôt par les prestations de l'orchestre El Fuego.

Une désaffection profonde

On peut légitimement se demander si l'impression de Kristiane en septembre 1966, d'un mouvement Enbata plus fort, est juste. Il ne fait pas de doute en effet-et cela a été relevé par de nombreux acteurs et observateurs-que le mouvement Enbata qui se présentait comme non-violent a été associé étroitement au cours de l'affaire, avec le mouvement ETA qui devenait chaque jour plus violent. Signe le plus visible de cette désaffection dans l'opinion basque : le nombre des abonnements à Enbata passe de 700 à 200 à la suite de l'affaire.

Jean-Claude Larronde

Eviter l'apocalypse climatique (II et fin)

S'adapter et atténuer le changement climatique sont les deux stratégies associées pour faire face au changement climatique. Le GIEC expose sa vision des freins et des conditions de la réussite.

De fortes réductions des émissions de gaz à effet de serres permettront de réduire fortement les risques climatiques au XXIe siècle et avec des perspectives d'adaptation efficaces.

Les voies du futur

« Limiter les effets du changement climatique est nécessaire pour parvenir à un développement durable et équitable, y compris l'éradication de la pauvreté ». Chaque pays possède une capacité différente pour répondre à l'atténuation et à l'adaptation du réchauffement. *« La conception de la politique climatique est influencée par la façon dont les individus et les organisations perçoivent les risques et incertitudes et les prennent en compte ».* Il s'agit d'une action collective qui doit dépasser les intérêts particuliers et mettre en place des coopérations y compris au niveau international.

« Sans effort d'atténuation supplémentaire, … le réchauffement d'ici la fin du XXIe siècle conduira à des niveaux élevés à très élevés d'impacts sévères, étendus et irréversibles au niveau mondial ».

L'atténuation à court terme peut être efficace. 5 motifs de préoccupation majeurs existent : des systèmes uniques et menacés, des événements météorologiques extrêmes, la répartition des impacts, des incidences mondiales et des événements singuliers à grande échelle. Sans effort supplémentaire, le réchauffement risque de dépasser les 4°C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici à 2100. Ce qui suppose des extinctions d'espèces, de l'insécurité alimentaire mondiale et régionale, des contraintes sur les activités humaines et souvent un potentiel d'adaptation limité.

L'adaptation par le local

Grâce à l'adaptation, il faut *« réduire la vulnérabilité et l'exposition à la variabilité climatique actuelle ».* La planification et la mise en œuvre d'adaptation sont à réaliser à tous les niveaux, depuis l'individu jusqu'aux gouvernements. *« Le gouvernement local et le secteur privé sont de plus en plus reconnus comme étant essentiels pour progresser dans l'adaptation, compte tenu de leur rôle dans le renforcement de l'adaptation des communautés, des ménages et de la société civile et dans la gestion des informations sur les risques et le financement ».* Ces changements sont dépendants *« des valeurs sociétales, des objectifs et des perceptions des risques ». « Les systèmes de connaissance et les pratiques autochtones, locales et traditionnelles … sont une ressource importante pour l'adaptation au changement climatique ».*



L'ONU et Ban Ki-moon, son secrétaire général, très impliqués dans ce dossier prioritaire

Des contraintes peuvent interagir : « limitation des ressources humaines et financières, limitation de l'intégration ou de la coordination de la gouvernance, les incertitudes sur les impacts, les perceptions différentes des risques, des valeurs concurrentes, l'absence de dirigeants et partisans clés pour l'adaptation, des outils limités pour surveiller l'efficacité de l'adaptation ». « Une augmentation de l'amplitude et de la rapidité du changement climatique accroît le risque de dépassement des limites d'adaptation ». Redoubler d'efforts implique une complexité croissante des interactions, en particulier, entre l'eau, l'énergie, l'utilisation des terres et de la biodiversité. Par exemple, des actions à co-bénéfice comprennent *« l'amélioration de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie plus propres, conduisant à une réduction des émissions de polluants atmosphériques nocifs pour la santé et le climat, la réduction des consommations d'énergie et d'eau dans les zones urbaines à travers l'écologisation des villes et le recyclage de l'eau, l'agriculture et la sylviculture durables et la protection des écosystèmes favorisant le stockage de carbone et les autres services écosystémiques ».*

Réduire le réchauffement à 2°C

De multiples trajectoires permettent de limiter le réchauffement à moins de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels pour la fin du siècle. Elles convergent sur la nécessité de réductions substantielles des émissions au cours des prochaines décennies. Ils supposent une réduction de 40% à 70% des émissions générées par l'homme, d'ici à 2050. Si l'atténuation est différée, les défis économiques, sociaux et institutionnels seront encore plus importants. Le coût-efficacité des mesures d'atténuation est lié à une action de tous les pays en faveur de l'atténuation, la disponibilité de toutes les technologies clés et un seul prix mondial du carbone.

Par exemple, *« en l'absence ou avec une disponibilité limitée des technologies d'atténuation (comme la bioénergie, le CSC et leur combinaison BECCS, nucléaire, éolien/solaire), les coûts d'atténuation peuvent augmenter considérablement en fonction de la technologie considérée ». « La plupart des scénarios d'atténuation sont associés à la baisse*

des revenus à partir du charbon et du commerce du pétrole pour les grands exportateurs ».

Adaptation et atténuation

Parmi toutes les options possibles, aucune prise individuellement n'est suffisante en elle-même. Les réponses sont dans l'innovation, les investissements dans les infrastructures et les technologies pour réduire les gaz à effet de serre. Les moyens de subsistance, les modes de vie, le comportement et la culture influent sur la vulnérabilité au changement climatique.

Combiner les mesures efficaces

Les expériences d'adaptation s'accumulent dans toutes les régions, dans le public et le privé.
Les options d'atténuation existent dans chaque secteur majeur. Des stratégies d'atténuation globales et intersectorielles sont plus rentables



pour réduire les émissions que de se concentrer sur les technologies et les différents secteurs avec des efforts dans un secteur touchant la nécessité d'atténuation dans d'autres. Les mesures d'atténuation créent la possibilité de cobénéfices ou des effets secondaires indésirables. Les principales mesures pour atteindre ces objectifs d'atténuation comprennent la décarbonation, la production d'électricité ainsi que des améliorations de l'efficacité et des changements de comportement. *« La part de l'approvisionnement en électricité à faible émission de carbone actuelle d'environ 30 % à plus de 80% d'ici 2050, et la production d'énergie issue des combustibles fossiles sans CCS est presque supprimée d'ici 2100 ». « Le style de vie et la culture ont une influence considérable sur la consommation d'énergie et les émissions connexes ».*
Cela suppose des *« changements dans les habitudes de consommation, l'adoption de mesures d'économie d'énergie, le changement de régime alimentaire et la réduction des déchets alimentaires. »*

Des actions déjà entreprises

« Les politiques soutenant le développement, la diffusion et le transfert de technologie, tout comme le financement des ripostes au changement climatique peuvent compléter et accroître l'efficacité des politiques qui promeuvent directement l'atténuation et l'adaptation ». « La Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est le principal forum multilatéral axé sur la lutte contre le changement climatique, avec une participation quasi universelle ». « Les gouvernements nationaux jouent un rôle clé dans la planification et la mise en œuvre ... Alors que le gouvernement local et le secteur privé ont des fonctions différentes, qui varient selon les régions, ils sont de plus en plus reconnus comme étant essentiels ». « Les mécanismes qui fixent un prix du carbone, y compris le plafonnement et les systèmes d'échange et des taxes sur le carbone, peuvent atteindre l'atténuation d'une manière rentable, mais ils ont été mis en œuvre avec des effets divers dus en partie à la situation nationale … Les approches réglementaires et les mesures d'information sont largement utilisées et sont souvent efficaces pour l'environnement », avec par exemple des programmes d'étiquetage qui peuvent aider les consommateurs à prendre des décisions plus éclairées. D'autres politiques existent, à l'échelle d'un secteur, des politiques économiques à base de subvention ou encore des politiques pour développer, diffuser et transférer des technologies porteuses.
Le changement climatique exacerbe les autres menaces qui pèsent sur les systèmes sociaux et naturels, faisant peser des charges supplémentaires en particulier sur les pauvres. *« Stratégies et actions peuvent être poursuivies maintenant et pourront évoluer vers des voies pour le développement durable résilientes au climat, tout en contribuant à améliorer les moyens de subsistance, le bien-être social et économique et la gestion efficace de l'environnement ».*



Rajendra Pachauri, le président du GIEC

Pour en savoir davantage : le site du GIEC : www.ipcc.ch

Euskadi, région pilote à Lima

Une rencontre internationale vient de s'achever à Lima pour préparer le sommet de Paris, en 2015, et un nouveau protocole international, plus ambitieux que celui de Kyoto. Un pré-accord a été adopté visant à l'objectif de réduction de 2°C.
L'Alliance des Régions et des Etats associée au Climate Group (Groupe Climat) sera présidée en Europe, par le Lehendakari Iñigo Urkullu, par Philippe Couillard, le Québecois, en Amérique et par Jay Weatherill, le Sud Australien pour l'Asie/Océanie.
Ana Oregi, ministre basque chargée de l'environnement, présente à Lima a indiqué *« la nécessité de grands efforts pour réduire les gaz à effet de serres de 70%, à l'horizon 2050. La politique climatique exige de grands efforts à tous les niveaux de décision, au niveau international, local, régional et national. La transition vers une économie pauvre en carbone ouvrira aussi de nouvelles opportunités, malgré des résistances à vaincre ».* Au nom du Gouvernement Basque, Ana Oregi a signé le Pacte des Etats et des Régions pour réduire les gaz à effet de serres et réaliser un inventaire annuel de ces gaz nocifs.



Ana Oregi, ministre basque de l'environnement

Jean Louis Dulac : « pas le basque de service »



Jean Louis Dulac, infatigable militant, impliqué dans le développement économique du Pays Basque est devenu Conseiller municipal jeltzale à Anglet, dans la majorité de Claude Olive, en mars dernier. Jean Louis nous rend compte de cette nouvelle expérience d'élu.

Tu es Conseiller municipal Jeltzale d'Anglet, dans la liste de Claude Olive. Quelle est ton analyse de ces premiers mois de mandat ?

Je suis rentré dans la liste qui soutenait la candidature de Claude Olive en octobre 2013. Et pour moi, un « plus » important : jamais de discussions politiques partisanes en relation avec les partis qui soutenaient Claude Olive : UMP, MODEM, UDI, Société Civile, et … le PNB que je représentais ; et cela continue aujourd'hui : pas de référence à un parti national français.
Dans l'opposition actuelle, formée de 8 conseillers répartis sur 2 ou 3 partis français (Socialistes, Communistes et indépendants), les références à l'idéologie centrale et nationale du parti sont courantes, lors des conseils municipaux.
Lors du dernier conseil, une motion nous a été présentée pour « *… déclarer le territoire de la commune d'Anglet en zone hors accords TAFTA* ». Claude Olive a voulu installer des structures nouvelles et mettre en application de nombreuses propositions du programme de la campagne, comme par exemple, la mise en place de « Conseils de Quartiers » (430 personnes avaient postulé pour faire partie de ces conseils, 70 ont été retenues par tirage au sort et d'autre cooptées). 2 petites choses ont été décidées ou lancées : une crèche bascophone, préparée depuis un certain temps par 4 jeunes femmes dynamiques et compétentes avec l'appui de l'OPLB et la décision du Maire de donner à une place ou à une rue, le nom de Jean Haritschelhar.
Depuis la mise en place de l'équipe, je participe à de nombreuses commissions et réunions. Après une phase d'observation, il est temps de rentrer dans l'étude de dossiers et de propositions d'actions, comme la présence de l'euskara dans la rue et dans la communication de la Mairie, l'analyse de la présence de l'euskara auprès des agents municipaux, prendre un technicien de l'euskara à 50 %, …

Quel est l'apport d'un élu jeltzale dans la vie de cette équipe municipale ?

Dans l'équipe, 2 conseillers (Colette et Xabier) parlent l'euskara et 2 ou 3 autres ont des notions. Je suis né dans les vignes girondines d'un père plus vigneron que gascon et d'une mère moitié landaise (Ducournau) et moitié basque (Goyheneche, d'Ustaritz). J'ai commencé à apprendre le basque étudiant à Bordeaux, et au bout de 50 ans, je continue à l'apprendre. Je suis basque parce que je le veux. Je ne veux pas être le « basque (PNB) de service» comme beaucoup de partis français qui prennent un noir, un vert, un issu de l'immigration pour se donner belle figure. Je précise que dans le conseil municipal m'a été attribuée la responsabilité de : sub-délégué au soutien à la langue basque et gasconne. Je réserve une réponse ferme pour fin 2015.

Notre ouverture culturelle au monde gascon est-elle comprise et admise ?

S'il avait existé il y a plusieurs années un sentiment de rejet du basque, langue et engagements, par quelques irréductibles angloy-gascons, cela est terminé aujourd'hui ou peut-être encore du domaine du folklore. Je crois ne pas être le seul à penser que le gascon et l'euskara n'ont rien à gagner à s'opposer : la chute de l'un ne profitera pas à l'autre. La France souffre du syndrome des familles où la violence ou les déviances se transmettent de père en fils : l'Europe impose à Paris plusieurs lois (pas toujours respectées malheureusement), Paris jacobin centralise à l'excès, Bordeaux au niveau régional poursuit le cycle, suivi par Pau … Le Pays basque tient son identité indéracinable du fait que le cœur du Pays n'est ni Bayonne, ni Donapaleu, ni même Maule, …, mais dans sa diversité. Où a été installé le gouvernement d'Euskadi lors de l'autonomie en 1980 ? à Gasteiz, la capitale de la province où l'euskara est le plus à développer ! Peut-on imaginer l'Assemblée nationale française décidée de se transférer à Marseille ! ! !

Quels sont les préjugés, les blocages, mais aussi les attentes, les ouvertures vis-à-vis de notre pensée politique ?

Il existe toutes sortes de préjugés et de blocages, mais ils m'apparaissent moindres que ceux qui nous viennent en interne. Nous sommes peu connus ou reconnus en Iparralde, donc nous ne pouvons rien « attendre des attentes de nos concitoyens ». Nous pouvons par contre poursuivre le cycle de conférences sur des thèmes économiques, ou même sur les valeurs du PNB : nous avons la chance d'avoir des exemples de réussites en Hegoalde (par exemple les clusters).

LEMA
LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !
Euskal iritzi hilabetekaria /
Mensuel d'opinion basque
25, rue Thiers karrika - 64100 BAIONA/BAYONNE
Tél. 05 59 46 15 34 - Fax : 05 59 59 54 84
Directeur de la Publication / Agerkariaren zuzendaria :
Beñat Oteiza b.oteiza@eaj-pnb.eu
Arizmendi Inprimategia - Geltoki plazan, Donibane Garazi
Imprimerie Arizmendi, Place de la gare, Saint-Jean-Pied-de-Port
N° CPPAP 0618 P 11238

EAJ/PNB ren berriak jarrai ezazue /
Suivez l'actualité d'EAJ/PNB sur : **www.eaj-pnb.eu**

ARGIBIDEAK ETA HARPIDETZA RENSEIGNEMENTS ET ABONNEMENT
25, rue Thiers Karrika - 64100 BAIONA - tél. 05 59 46 15 34
fax 05 59 59 54 84 - e-mail : contact@eaj-pnb.eu - site : http://www.eaj-pnb.eu
Lan tenoreak / Heures de permanence : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

URTEKO HARPIDETZA / ABONNEMENT ANNUEL 20 EUROS Présidents des Herri Buru Biltzar :
Baiona-Angelu-Biarritze / Bayonne-Anglet-Biarritz : **Ramuntxo Camblong** 06 19 97 15 75 **rxocamblong@hotmail.fr.**
Baxe-Nafarroa-Xiberoa / Basse-Navarre-Soule : **Jean-Léon Larre**. Hendaia / Hendaye : **Marinette Aprendisteguy** 05 59 20 73 31.
Lapurdi Barnekalde / Labourd intérieur : **Peio Etxeleku**. Donibane Lohitzun / Saint-Jean-de-Luz : **Koldo Etxeberria**.

IMPRIM'VERT®
Arizmendi inprimategia
D. Garazi - RCS B 410 647 986